



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2026**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :  
le 15/09/2026

Publication :  
le 25/09/2026

**Délibération n° D-2026-394**

Rénovation énergétique de la salle de sports du Pontreau - Lot  
4 - Avenant n°1

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Valérie VOLLAND, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Jean-Claude SIRON, Madame Annie-Laurence FOUREL, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gérard LEFEVRE, Monsieur Hocine TELALI, Madame Catherine ROUSSILLON, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Gilles NORMAND, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Katia PONCELET, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Anne-Sophie GODART-CUAZ, Madame Marie-Pascaline CHOLLET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Jyan MOHAMMED, Madame Chloé BANLIER, Monsieur Maximilien SAINT-CAST, Madame Patricia ROCHER, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Julie SIAUDEAU, Monsieur Sébastien MATHIEU, Monsieur Laurent LACOURARIE, Madame Céline BONNET-DERISBOURG.

**Secrétaire de séance :** Monsieur SAINT-CAST Maximilien

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Philippe TERRASSIN, ayant donné pouvoir à Monsieur François GUYON, Monsieur Thibault HEBRARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Ségolène BARDET, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Baptiste PEYRAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Yann JEZEQUEL

**Excusés :**

Monsieur Bastien MARCHIVE.

**Direction Bâtiments et Projets****Rénovation énergétique de la salle de sports du  
Pontreau - Lot 4 - Avenant n°1**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Datant des années 1970, la salle de sports du Pontreau présente aujourd'hui des problèmes d'utilisation récurrents liés à la fois aux infiltrations d'eau qui détériorent le matériel, à l'inconfort thermique dû au manque d'inertie du bâtiment et à l'inconfort acoustique, mais également des problèmes structurels d'étanchéité à l'eau et à l'air ainsi que des problèmes énergétiques (équipements électriques énergivores) liés à l'absence d'isolation thermique.

Les travaux de chauffage et de remplacement de l'éclairage du gymnase ont été réalisés en 2025.

Les marchés de travaux relatifs aux travaux d'amélioration des performances thermique de l'enveloppe du bâtiment ont été approuvés lors du conseil municipal du 26 janvier 2026 et notifiés le 9 février 2026.

Les travaux se décomposent en 2 tranches :

- tranche ferme 2026 : renforcements de la charpente, remplacement de la couverture cintrée et isolation
- tranche optionnelle 2027 : renforcement de l'ossature des pignons, remplacement des bardages avec isolation, remplacement des menuiseries extérieures et désenfumage des cages d'escalier.

La date de démarrage des travaux de la tranche ferme a été fixée par ordre de service au 18 mai 2026.

Pour permettre la mise en place des renforts des 2 travées au niveau du dojo, il s'avère nécessaire de modifier le cloisonnement de la cage d'escalier.

Pour le lot n°4 « Cloisons sèches », les prestations modificatives concernent l'adaptation du cloisonnement à l'implantation des renforts.

| N° lot | Désignation     | Titulaire    | Montant tranche ferme (en € HT) | Montant tranche optionnelle (en € HT) | Montant total HT | Montant de l'avenant TF (en € HT) | %    | Nouveau montant (en € HT) | Nouveau montant (en € TTC) |
|--------|-----------------|--------------|---------------------------------|---------------------------------------|------------------|-----------------------------------|------|---------------------------|----------------------------|
| 4      | Cloisons sèches | CSI BATIMENT | 24 982,02                       | 7 367,99                              | 32 350,01        | 1 700,64                          | 5,26 | 34 050,65                 | 40 860,78                  |

Cet avenant est fondé sur l'article R 2194.8 du Code de la commande publique.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant au marché de travaux comme détaillés ci-dessus ;
- autoriser sa signature.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 44 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 0  |
| Excusé :        | 1  |

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

**Maximilien SAINT-CAST**

**JÉRÔME BALOGÉ**

*Mention des voies et délais de recours :*

« Un recours contentieux peut être déposé devant le Tribunal administratif de Poitiers sis 15 rue de Blossac - 86000 POITIERS, dans les deux mois à compter de la date de publication de la présente délibération. Ce recours contentieux peut être déposé par courrier ou directement auprès de l'accueil du tribunal ; il peut être également saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ».